

413093-2026 - Concurso

Suíça – Construção – 5003 - A11 - Périmètre Bac – Maisonnets – Louis-Bertrand Marché de travaux de construction concernant les CFC 211.50 et 211.60 - Travaux de béton armé et maçonnerie

OJ S 114/2026 16/06/2026

**Anúncio de concurso ou de concessão – regime normal - Anúncio de alteração
Obras**

1. Adquirente

1.1. Adquirente

Nome oficial: Ville de Lancy (atelier OBJECTIFS SA)

Correio eletrónico: ste@lancy.ch

Forma jurídica do adquirente: Organismo de direito público, controlado por uma autoridade local

Atividade da autoridade adjudicante: Serviços públicos das administrações públicas

2. Procedimento

2.1. Procedimento

Título: 5003 - A11 - Périmètre Bac – Maisonnets – Louis-Bertrand Marché de travaux de construction concernant les CFC 211.50 et 211.60 - Travaux de béton armé et maçonnerie

Descrição: Programme Plan localisé de quartier 29'990 en zone de développement 3 sur foncier d'origine zone 5. Les 3 immeubles d'habitation (A-B-C) s'organiseront autour d'une cour commune, et s'élèveront sur 8 niveaux, dont un sous-sol commun reliant l'ensemble. Le bâtiment C, future propriété de la Ville de Lancy, accueillera une crèche sur 2 niveaux, et 14 logements, actuellement autorisé en HLM-LUP sur les 4 étages suivants. Les 2 autres bâtiments proposeront des surfaces commerciales au rez, divisibles au gré des preneurs, et jusqu'à 30 appartements sur les cinq niveaux suivants, destinés à la location ZD LOC pour le bâtiment B, future propriété de la fondation communale immobilière de Lancy, et à la vente sous forme de lots PPE pour le bâtiment A. Les affectations d'exploitation des bâtiments C et B seront inversées, soit respectivement ZD Loc et HLM-LUP. Chaque bâtiment, en forme de triangle équilatéral d'environ 32 mètres de côté, s'articule autour d'un noyau central de distribution verticale, qui fait également office de puits de lumière naturelle. La cage d'escalier et l'ascenseur desservent trois ou quatre appartements par étage, allant de 3 à 6 pièces, le sous-sol, ainsi que des espaces communs et techniques situés en attique. Un accès au garage, par le parking public situé sous le parc Louis-Bertrand, permettra par un tunnel sous le chemin du Bac, d'accéder au parking privatif entre les immeubles. Un abri de protection civile dédié, selon projet, aux activités musicales de la Commune prendra place le long du sous-sol du bâtiment A. 211 Travaux de l'entreprise de maçonnerie Installation de chantier Installation de chantier et équipements dimensionnés selon les besoins pendant la phase gros œuvre comprenant l'amenée et le repli de tous les moyens de levage, centrale à béton certifiée, baraquement y compris wc, engins, matériels et autres pour la bonne exécution des travaux selon les règles de l'art. Raccordements eau et électricité sur nourrice et tableau installés par le Maître de l'Ouvrage en limite de parcelle. Pompage des eaux avec traitement pour la durée des travaux de béton armé. Canalisations sous radier. Sécurisation pendant la durée des travaux de gros œuvre (barrières, fermeture trémies, platelage, etc.) Consommation eau et électricité pendant le chantier pour les travaux du gros œuvre. Location de grue et

grutier 3 mois après la fin du gros œuvre. Toutes mesures de protection des arbres. Échafaudages Mise en place d'échafaudages métalliques légers pour façades ainsi que l'entretien, l'adaptation et les modifications nécessaires. L'ensemble doit répondre aux directives de la SUVA. Mise en place de ponts de travail et consoles amovibles selon directives de la Direction de Travaux. Ponts de travail nécessaires pour cages d'ascenseurs. Fouilles en rigole sous radier Excavation en tranchée à la machine ou à la main pour canalisations, fosses, introduction électrique, chambre de tirage, canal de ventilation, drainages et fondations. Canalisations, drainages et services hors bâtiment Eaux usées du bâtiment raccordées sur les collecteurs publics, du mur extérieur jusqu'au collecteur. Eaux claires et drain périphérique acheminés au réseau public, du mur extérieur jusqu'au collecteur. Bassin de rétention selon autorisation dimensionnement pour les trois bâtiments. Utilisation des eaux récupérées pour arrosage. Résistance sismique Dimensionnement parasismique selon norme SIA261. Les hypothèses de calcul sont les suivantes : - Classe d'ouvrage Bât A et B : Classe I ; Bât C : Classe II - Classe du sol de fondation : E - Zone sismique : Z1 Béton et béton armé sous-sol Radier pour l'ensemble des bâtiments et du parking. Radier épaisseur 39 à 55 cm. Radier abri épaisseur 35 cm. Radier rampe 25 cm. Parking avec pentes 2 % sans écoulement. Forme de pente dans certains locaux pour écoulement vers grille de sol. Talochage frais sur frais des radiers susmentionnés. Au sous-sol finition carrelage 2 cm ou finition "sans joints" selon faisabilité. Rigoles et caniveaux dans parking, selon besoin. Pas d'écoulement assèchement par évaporation. Vérifier la possibilité du raccordement de l'écoulement aux réseaux sous-radier. Bouteroues dans rampe. Fosse ascenseur, fosse EU (bât. A), fosses EC (une par bâtiment) et fosses pour séparateur à graisse en béton armé ou cuve préfabriquée, quantité et qualité à confirmer en soumission. Dalle au sous-sol au droit des bâtiments épaisseur 25 cm, dalle sur parking épaisseur 42 à 51 cm. coffrage type 2, toutes les sous-faces soignées, prête à recevoir les aménagements extérieurs, dalle abris épaisseur 53 à 65 cm. Murs au sous-sol et murs de soutènement en béton armé : Murs périphériques au sous-sol épaisseur 25 cm. avec Barrapren et Delta MS ; Massif de plantation coffrage type 4. Murs périphériques de parking coffrage type 2 face intérieure soignée. Murs intérieurs au sous-sol épaisseur 20 ou 22 cm. selon plans. Murs formant le sas, la cage d'escalier et les accès aux locaux coffrage type 4 ; type 2 avec peinture pour les bâtiments B et C, teinte à définir. Autres murs type 2 soigné. Murs abris contre la rampe et côté escalier d'accès épaisseur 73 cm. Autres murs formant l'enceinte de l'abri épaisseur 30 cm ; Édicules et tous murs de soutènement en béton type 2, teinte à définir, sablage final. Traitement mur intérieur parking banches métalliques type 2. Isolation et étanchéité en sous-sol Isolation sous radier des sols des bâtiments y.c. emballage pour éviter la perte de performance. Misapor standard 40 cm, vérifier les inconvénients du Misapor. Isolations nécessaires des murs contre terre selon indication de l'ingénieur thermicien. XPS 300 ou 200, 16 (bât. A) ou 18 (20) cm. (bât. B et C) XPS 300 contre terre. Isolations nécessaires des fosses (EC – EU, de tirage électrique) et du canal de ventilation, contre terre selon indication de l'ingénieur thermicien, XPS 300 16 cm. Étanchéité soignée des fosses. Traitement des murs périphériques du sous-sol par pe

Identificador do procedimento: 8e753359-846f-400e-bafa-b39b610ea8bd

Tipo de procedimento: Aberto

O procedimento é acelerado: não

2.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Obras

Classificação principal (cpv): 45000000 Construção

2.1.2. Local de execução

Cidade: Lancy
Código postal: 1213
Subdivisão do país (NUTS): Genève (CH013)
País: Suíça

2.1.4. Informações gerais

Base jurídica:

Diretiva 2014/24/UE

2.1.6. Motivos de exclusão

Fontes dos motivos de exclusão: Documento do concurso

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0000

Título: 5003 - A11 - Périmètre Bac – Maisonnets – Louis-Bertrand Marché de travaux de construction concernant les CFC 211.50 et 211.60 - Travaux de béton armé et maçonnerie

Descrição: Programme Plan localisé de quartier 29'990 en zone de développement 3 sur foncier d'origine zone 5. Les 3 immeubles d'habitation (A-B-C) s'organiseront autour d'une cour commune, et s'élèveront sur 8 niveaux, dont un sous-sol commun reliant l'ensemble. Le bâtiment C, future propriété de la Ville de Lancy, accueillera une crèche sur 2 niveaux, et 14 logements, actuellement autorisé en HLM-LUP sur les 4 étages suivants. Les 2 autres bâtiments proposeront des surfaces commerciales au rez, divisibles au gré des preneurs, et jusqu'à 30 appartements sur les cinq niveaux suivants, destinés à la location ZD LOC pour le bâtiment B, future propriété de la fondation communale immobilière de Lancy, et à la vente sous forme de lots PPE pour le bâtiment A. Les affectations d'exploitation des bâtiments C et B seront inversées, soit respectivement ZD Loc et HLM-LUP. Chaque bâtiment, en forme de triangle équilatéral d'environ 32 mètres de côté, s'articule autour d'un noyau central de distribution verticale, qui fait également office de puits de lumière naturelle. La cage d'escalier et l'ascenseur desservent trois ou quatre appartements par étage, allant de 3 à 6 pièces, le sous-sol, ainsi que des espaces communs et techniques situés en attique. Un accès au garage, par le parking public situé sous le parc Louis-Bertrand, permettra par un tunnel sous le chemin du Bac, d'accéder au parking privatif entre les immeubles. Un abri de protection civile dédié, selon projet, aux activités musicales de la Commune prendra place le long du sous-sol du bâtiment A. 211 Travaux de l'entreprise de maçonnerie Installation de chantier Installation de chantier et équipements dimensionnés selon les besoins pendant la phase gros œuvre comprenant l'amenée et le repli de tous les moyens de levage, centrale à béton certifiée, baraquement y compris wc, engins, matériels et autres pour la bonne exécution des travaux selon les règles de l'art. Raccordements eau et électricité sur nourrice et tableau installés par le Maître de l'Ouvrage en limite de parcelle. Pompage des eaux avec traitement pour la durée des travaux de béton armé. Canalisations sous radier. Sécurisation pendant la durée des travaux de gros œuvre (barrières, fermeture trémies, platelage, etc.) Consommation eau et électricité pendant le chantier pour les travaux du gros œuvre. Location de grue et grutier 3 mois après la fin du gros œuvre. Toutes mesures de protection des arbres. Échafaudages Mise en place d'échafaudages métalliques légers pour façades ainsi que l'entretien, l'adaptation et les modifications nécessaires. L'ensemble doit répondre aux directives de la SUVA. Mise en place de ponts de travail et consoles amovibles selon directives de la Direction de Travaux. Ponts de travail nécessaires pour cages d'ascenseurs. Fouilles en rigole sous radier Excavation en tranchée à la machine ou à la main pour canalisations, fosses, introduction électrique, chambre de tirage, canal de ventilation,

drainages et fondations. Canalisations, drainages et services hors bâtiment Eaux usées du bâtiment raccordées sur les collecteurs publics, du mur extérieur jusqu'au collecteur. Eaux claires et drain périphérique acheminés au réseau public, du mur extérieur jusqu'au collecteur. Bassin de rétention selon autorisation dimensionnement pour les trois bâtiments. Utilisation des eaux récupérées pour arrosage. Résistance sismique Dimensionnement parasismique selon norme SIA261. Les hypothèses de calcul sont les suivantes : - Classe d'ouvrage Bât A et B : Classe I ; Bât C : Classe II - Classe du sol de fondation : E - Zone sismique : Z1 Béton et béton armé sous-sol Radier pour l'ensemble des bâtiments et du parking. Radier épaisseur 39 à 55 cm. Radier abri épaisseur 35 cm. Radier rampe 25 cm. Parking avec pentes 2 % sans écoulement. Forme de pente dans certains locaux pour écoulement vers grille de sol. Talochage frais sur frais des radiers susmentionnés. Au sous-sol finition carrelage 2 cm ou finition "sans joints" selon faisabilité. Rigoles et caniveaux dans parking, selon besoin. Pas d'écoulement assèchement par évaporation. Vérifier la possibilité du raccordement de l'écoulement aux réseaux sous-radier. Bouteroues dans rampe. Fosse ascenseur, fosse EU (bât. A), fosses EC (une par bâtiment) et fosses pour séparateur à graisse en béton armé ou cuve préfabriquée, quantité et qualité à confirmer en soumission. Dalle au sous-sol au droit des bâtiments épaisseur 25 cm, dalle sur parking épaisseur 42 à 51 cm. coffrage type 2, toutes les sous-faces soignées, prête à recevoir les aménagements extérieurs, dalle abris épaisseur 53 à 65 cm. Murs au sous-sol et murs de soutènement en béton armé : Murs périphériques au sous-sol épaisseur 25 cm. avec Barrapren et Delta MS ; Massif de plantation coffrage type 4. Murs périphériques de parking coffrage type 2 face intérieure soignée. Murs intérieurs au sous-sol épaisseur 20 ou 22 cm. selon plans. Murs formant le sas, la cage d'escalier et les accès aux locaux coffrage type 4 ; type 2 avec peinture pour les bâtiments B et C, teinte à définir. Autres murs type 2 soigné. Murs abris contre la rampe et côté escalier d'accès épaisseur 73 cm. Autres murs formant l'enceinte de l'abri épaisseur 30 cm ; Édicules et tous murs de soutènement en béton type 2, teinte à définir, sablage final. Traitement mur intérieur parking banches métalliques type 2. Isolation et étanchéité en sous-sol Isolation sous radier des sols des bâtiments y.c. emballage pour éviter la perte de performance. Misapor standard 40 cm, vérifier les inconvénients du Misapor. Isolations nécessaires des murs contre terre selon indication de l'ingénieur thermicien. XPS 300 ou 200, 16 (bât. A) ou 18 (20) cm. (bât. B et C) XPS 300 contre terre. Isolations nécessaires des fosses (EC – EU, de tirage électrique) et du canal de ventilation, contre terre selon indication de l'ingénieur thermicien, XPS 300 16 cm. Étanchéité soignée des fosses. Traitement des murs périphériques du sous-sol par pe

5.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Obras

Classificação principal (cpv): 45000000 Construção

5.1.2. Local de execução

Cidade: Lancy

Código postal: 1213

Subdivisão do país (NUTS): Genève (CH013)

País: Suíça

5.1.3. Duração estimada

Outra duração: Desconhecido

5.1.4. Renovação

Renovações máximas: 0

5.1.6. Informações gerais

Participação reservada:

A participação não está reservada.

Há que indicar os nomes e as qualificações profissionais do pessoal encarregado da execução do contrato: Ainda não é conhecida

Projeto de contratação pública não financiado por fundos da UE

O concurso é abrangido pelo Acordo sobre Contratos Públicos (ACP): sim

5.1.9. Critérios de seleção

Fontes dos critérios de seleção: Documento do concurso

5.1.10. Critérios de adjudicação**Critério:**

Tipo: Qualidade

Descrição: Critères d'adjudication

Descrição do método a utilizar se a ponderação não puder ser expressa por critérios: Les critères d'adjudication sont définis dans les documents.

5.1.11. Documentos do concurso

O acesso a determinados documentos do concurso é restrito

As informações sobre documentos restritos estão disponíveis em: [https://www.simap.ch/fr/redirect?](https://www.simap.ch/fr/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0kljpudWxsLCJwcm9qZWNO0SWQ)

[context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0kljpudWxsLCJwcm9qZWNO0SWQ](https://www.simap.ch/fr/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0kljpudWxsLCJwcm9qZWNO0SWQ)

Canal de comunicação ad hoc:

Nome: Simap.ch

5.1.12. Condições do concurso**Condições de apresentação:**

Apresentação por via eletrónica: Permitido

Endereço para apresentação: [https://www.simap.ch/fr/redirect?](https://www.simap.ch/fr/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0kljpudWxsLCJwcm9qZWNO0SWQ)

[context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0kljpudWxsLCJwcm9qZWNO0SWQ](https://www.simap.ch/fr/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0kljpudWxsLCJwcm9qZWNO0SWQ)

Línguas em que podem ser apresentadas as propostas ou pedidos de participação: francês

Catálogo eletrónico: Não autorizado

Variantes: Não autorizado

Os proponentes podem apresentar mais do que uma proposta: Não autorizado

Prazo para a receção das propostas: 08/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central

Duração durante a qual a proposta deve permanecer válida: 152 Dias

Condições do contrato:

A execução do contrato tem de ser efetuada no âmbito de programas de emprego protegido: Ainda não conhecido

Condições relacionadas com a execução do contrato: Plus d'informations dans la publication officielle sur simap.ch

Faturação eletrónica: Necessário

Serão utilizadas encomendas eletrónicas: não

Será utilizado o pagamento eletrónico: sim

Condições financeiras: Plus d'informations dans la publication officielle sur simap.ch

5.1.15. Técnicas**Acordo-quadro:**

Inexistência de acordo-quadro

Informações sobre o sistema de aquisição dinâmico:

Inexistência de sistema de aquisição dinâmico

5.1.16. Informações adicionais, mediação e recurso

Instância de recurso: Tribunal administratif fédéral

Informações sobre os prazos de recurso: Voies de droit Le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours auprès de la Chambre administrative de la Cour de justice, 10 rue Saint-Léger, case postale 1956, 1211 Genève 1, dans les dix jours dès sa publication. Le recours doit être signé, se référer au présent appel d'offres, contenir les conclusions dûment motivées avec indication des moyens de preuve.

Organização que fornece informações adicionais sobre o processo de adjudicação: Ville de Lancy (atelier OBJECTIFS SA)

8. Organizações

8.1. ORG-0001

Nome oficial: Ville de Lancy (atelier OBJECTIFS SA)

Número de registo: a9564582-dccf-4abb-bf3e-2b56be3806ba

Endereço postal: Av. Eugène Lance 1

Cidade: Lancy

Código postal: 1212

Subdivisão do país (NUTS): Genève (CH013)

País: Suíça

Correio eletrónico: ste@lancy.ch

Telefone: +41222706157

Funções desta organização:

Adquirente

Organização que fornece informações adicionais sobre o processo de adjudicação

8.1. ORG-0002

Nome oficial: Tribunal administratif fédéral

Número de registo: BVGER

Endereço postal: Postfach

Cidade: St. Gallen

Código postal: 9023

Subdivisão do país (NUTS): St. Gallen (CH055)

País: Suíça

Correio eletrónico: info@bvger.admin.ch

Telefone: +41584652626

Endereço Internet: <https://www.bvger.ch>

Funções desta organização:

Instância de recurso

8.1. ORG-0003

Nome oficial: Simap.ch

Número de registo: CH001

Endereço postal: Holzikofenweg 36

Cidade: Bern

Código postal: 3003

Subdivisão do país (NUTS): Bern / Berne (CH021)

País: Suíça

Correio eletrónico: support@simap.ch

Telefone: +41584646388

10. Alteração

Versão do anúncio anterior a alterar

:

6a6c92b9-f535-4f29-9c34-d07854ac537a-01

Principal motivo da alteração

:

Informações atualizadas

10.1. Alteração

Identificador da secção: PROCEDURE

Informações sobre o anúncio

Identificador/versão do anúncio: 377c771b-8c4d-4dde-8e0f-54ae8e1be649 - 01

Tipo de formulário: Concurso

Tipo de anúncio: Anúncio de concurso ou de concessão – regime normal

Subtipo de anúncio: 16

Data de envio do anúncio: 13/06/2026 02:25:54 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central

Línguas em que o presente anúncio está oficialmente disponível: francês

Número de publicação do anúncio: 413093-2026

N.º de edição do JO S: 114/2026

Data de publicação: 16/06/2026